

Assemblée générale

Ligue Sport Adapté Grand Est

13 avril 2019, Vassincourt (Meuse)



Sommaire

Composition de l'assemblée

Ordre du jour

- I Mot d'accueil et rapport moral de la vice-présidente, zone Lorraine
- II Mot d'accueil et rapport moral du président
- Questions diverses
- III Rapport moral du vice-président, zone Alsace
- IV Rapport moral du vice-président, zone Champagne-Ardenne
- V Rapport d'activité 2018
- VI Rapport financier, examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice 2018. Stratégie, programme et projets.

Questions diverses

Composition de l'assemblée

Ordre du jour communiqué

Mot d'accueil du président ;
Rapport Moral 2018 ;
Rapport d'activité 2018 ;
Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice 2018 ;
Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours ;
Nomination des deux vérificateurs aux comptes pour la prochaine AG ordinaire ;
Vote du budget de l'exercice 2018, du budget prévisionnel de l'année 2019 et des
projets pour l'année en cours ;
Questions diverses.

La réunion débute à 11h15 et prend fin à 13h30

I. Mot d'accueil et rapport moral de Colette Feron-Grenouilleau, vice-présidente de la Ligue SAGE, Zone Lorraine

Je vous remercie pour votre présence et suis heureuse de vous accueillir en Meuse et plus particulièrement à l'ADAPEI Meuse (dont je suis également la Secrétaire) qui a mis gracieusement à notre disposition sa salle des fêtes, pour cette première AG qui suit notre fusion.

Celle-ci n'a pas été simple, il est vrai qu'il est difficile de faire cohabiter le champagne avec la choucroute et la quiche Lorraine. Mais ceci étant il nous a bien fallu faire contenance bon cœur.

Cette année qui vient de s'écouler n'a pas été simple à différents points, comptes, subventions et nous nous devons de nous interroger quant à l'organisation future liée aux baisses de subventions et en ayant à l'esprit la pérennisation des postes dans chacune des ex ligues. Il nous faudra être particulièrement attentifs et réfléchir à toutes les solutions à pouvoir mettre en place.

La nouvelle ligue SAGE – se doit de le rester – et il n'est pas envisageable de fonctionner sans l'aide des 3 salariées. La taille de la nouvelle région – aussi grande que l'Autriche – ne le permettrait pas. Nous devons continuer d'organiser des manifestations regroupant nos sportifs localement et à plus grande échelle régionalement en ayant toujours à l'esprit le développement du Sport Adapté et le bien-être de nos sportifs, sans oublier les bénévoles sans qui rien ne serait possible

Ce n'est pas parce que c'est difficile qu'on n'ose pas, c'est parce que l'on n'ose pas que c'est difficile !

Je reste convaincue que notre investissement à tous, notre engagement de tous les jours nous permettrons de réussir ce nouveau Défi.

II. Mot d'accueil et rapport moral de Marc Truffaut, président de la Ligue SAGE

Un an après la création de la nouvelle Ligue SAGE (la dernière AG constitutive s'étant tenue le 7 mars 2018 à Reims), Marc Truffaut insiste sur la nécessité d'harmoniser les outils de développement et les façons de faire, différentes selon les zones. Cela implique, selon lui, de parvenir à se réunir plus souvent. L'outil de visio-conférence créé par la FFSA peut constituer un premier pas vers plus de communication. L'envie commune est d'accompagner au mieux les sportifs et leur proposer de plus en plus de variété. Marc Truffaut reviendra d'ailleurs plusieurs fois sur le fait de retourner à la base de notre travail, à savoir les sportifs.

Il aborde, dans la foulée, plusieurs points :

- Réforme de gouvernance du sport

Suite à cette dernière, le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) n'existe plus. Avant la réforme, 1,3 millions d'euros étaient répartis sur l'ensemble des territoires, associations, comités départementaux, ligues. Depuis, une "Agence" a vu le jour, constituée de deux entités :

- 1) Une Agence Nationale, à deux échelons. L'un dédié à la haute performance, l'autre au développement. La FFSA va à présent instruire les dossiers à l'aide – et uniquement – du projet fédéral, mais pas à partir de cette année... Le ratio ? 1200 dossiers instruits pour 220 dossiers financés.
- 2) Une Agence Régionale, dont on ne connaît pour l'instant pas le périmètre. Celui-ci sera déterminé en fonction des territoires, de la population et du financeur. On y retrouve les subventions de l'Etat, des régions, des départements et des municipalités. Cette agence est créée virtuellement à ce jour, et ne possède pas encore de statuts. Sa création est planifiée pour fin avril.

Conclusion : « *Pour 2019, rien ne change, on fait comme d'habitude.* »

- Nouveauté concernant le CPSF (Comité Paralympique et Sportif Français)

Le CPSF va embaucher 13 référents. Conséquences sur les trois ESQ (Emplois Sportifs Qualifiés) de la Ligue SAGE : la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) va retirer les 8000 euros alloués à chacun de ces postes, sachant que cette somme est dégressive jusqu'en 2021 et n'avait pas vocation à créer des emplois. A partir de cette date, aucune lisibilité.

La question est donc de savoir comment réajuster la demande de financements. Marc Truffaut explique que, pour les 75 ESQ du territoire, 600 000 euros sont nécessaires pour le développement. Sachant que d'un autre côté, le CPSF va injecter 1,3 millions d'euros pour à peine 13 postes, la pilule a du mal à passer...

D'après les retours du terrain, la majorité des sportifs n'ont « *pas envie de pratiquer avec des valides.* » D'où l'importance de sortir du dogme du tout inclusif, être encore plus pédagogique

et trouver un équilibre en partant de la personne. De cette manière, lui permettre de pratiquer « *le sport de son choix dans le club de son choix.* » Dans cette optique, la triple affiliation (licence multisports et multiclubs) a été expérimentée à Châlons-en-Champagne (Marc Truffaut y reviendra au moment des questions diverses).

Le constat est le suivant : La FFSA, c'est 64000 licenciés et 1500 clubs au niveau national. Parmi ces derniers, les clubs valides représentent à peine 5000 licenciés. « *Notre rôle est, d'une part, d'accompagner ces clubs dans la formation en particulier, et d'autre part d'accompagner les établissements dans la création d'associations.* » Marc Truffaut prend en exemple la Zone Alsace, où le service formation est particulièrement développé, avec la délivrance des AQSA (Attestation de Qualification en Sport Adapté) et la volonté de mettre en place des CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) en Sport Adapté.

Afin de rendre la fusion encore plus positive, la création de trois PERF (Le Pôle d'Excellence Régionale et Formations) est prévue.

Marc Truffaut souhaite également revenir sur le descriptif du financement des postes d'ESQ de la Ligue SAGE, afin d'anticiper les changements à venir :

CNDS (17 400 €) CNSA (8 000 €) Région Grand Est (12 000 € / 3 = 4 000 € par zone)

Au vu du désengagement de l'Etat, il va falloir trouver d'autres solutions de financement. Le développement de l'activité séjours ? Le coût de l'adhésion, c'est-à-dire le prix des licences ? Le modèle économique est, quoi qu'il en soit, à revoir.

Marc Truffaut conclut son rapport moral par une note optimiste : « *Restons positifs, repartons des fondamentaux et avant tout du pratiquant !* »

Questions diverses

- Eclaircissement sur la question du dispositif "Territoire 100% inclusif" initié par le Ministère de la Santé au niveau du handicap : le Comité Départemental de la Marne est pour l'instant seul à avoir déposé un dossier pour adhérer à ce dispositif. Celui-ci permettra de mener à des fusions intéressantes au niveau de la diversité des compétences (formation,...).
- Sport Santé : Où l'on reparle de la création du Vidal (dictionnaire de la médecine) du sport et du développement du sport sur ordonnance. Marc Truffaut tient à préciser que cette forme d'évolution ne concerne que la marche adaptée et que le dispositif "Bouger avec le Sport Adapté" ne rentre pas dans ce cadre.

III. Rapport moral de Jérémie Drapeau, vice-président de la Ligue SAGE, Zone Alsace

2018 a été une année de transition très difficile, tant dans la prise en compte des nombreuses problématiques administratives (comptes, etc...) que des subventions.

Il y a une réelle réflexion à tenir sur le financement du Sport Adapté. Un exemple : nous passons de 9000 € à 4000 € pour l'organisation (frais de fonctionnement) des ex-Ligues. Pour combler ce manque, et afin de pérenniser les postes, il faut trouver d'autres solutions. L'intervention en structure n'a jamais été privilégiée d'un point de vue éthique (« *D'autant que nous jouons le jeu en Alsace de ne pas faire de prestation, qui n'est pas la mission d'un CTF* »), au contraire de la formation (mais pas viable ad vitam aeternam) ou de l'augmentation de la quote-part régionale. Cette dernière permettrait, entre autres solutions, de maintenir les postes. « *Le risque étant de ne plus avoir ces postes et les coordinations que vous connaissez depuis maintenant 10 ans.* »

Marc Truffaut complète cette analyse en nommant la mission de coordination des salariés, l'idée n'étant pas de se substituer aux missions des établissements ou de l'éducateur sportif en place. Il pointe un risque de « *rétamage* » en cas d'intervention sous forme de prestation.

La difficulté réside dans le changement des interlocuteurs habituels, un réseau qui se retrouve éclaté, et une coordination différente entre les régions. En Zone Alsace, Jérémie Drapeau précise tout de même que le fonctionnement des manifestations se base sur de bons acquis, que les activités restent et continuent de s'organiser au sein des Zones et qu'un « *super* » développement est mené en parallèle. Il y a de belles perspectives pour les sportifs, et des propositions d'évolution à venir. Des changements sont également à prévoir, notamment au niveau du CNDS et des postes de CTF (Conseillers Techniques Fédéraux).

Néanmoins, il est inconcevable d'envisager des perspectives sans les trois salariés de la Ligue SAGE. Jérémie Drapeau insiste également sur la nécessité de s'obliger à « *mettre en valeur nos sportifs.* » Il note le besoin d'obtenir des retours du terrain, sur l'organisation des manifestations. « *Tout le monde doit être acteur.* », le pratiquant en premier lieu, lui qui devrait être « *mis en avant par le biais de trophées lors de notre AG.* »

Jérémie Drapeau conclut par quelques remerciements et partage son émotion à l'évocation de Bernard Dutter, décédé cette année. Le père de Maxime Dutter, nageur international, était très impliqué dans le Sport Adapté depuis de nombreuses années.

IV. Rapport moral de Philippe Brandenbourger, vice-président de la Ligue SAGE, Zone Champagne-Ardenne

Philippe Brandenbourger souhaite simplement évoquer l'organisation de plusieurs beaux événements dans les mois à venir, en Champagne-Ardenne. La Haute-Marne se verra accueillir les Défis Nature ainsi que le championnat de France de tir à l'arc. En 2020 se tiendra également dans la Meuse le Championnat de France de tennis adapté.

V. Rapport d'activités 2017-2018 (cf. annexe 2)

Rapport présenté à l'assemblée par les trois salariées de la Ligue SAGE. Elodie Hars pour la Zone Champagne-Ardenne, Lorine Lienard pour la Zone Lorraine, Jennifer Meyer pour la Zone Alsace.

Il est notamment relevé l'augmentation sensible du nombre de rencontres non-compétitives dans les trois Zones.

Domaine sportif

Championnats de France : 114 médailles d'or, toutes disciplines confondues, ont été obtenues sur la saison pour la Ligue SAGE et trois Championnats de France sont en ligne de mire en 2020. Les Championnats de France de lutte et de badminton en Zone Alsace, ainsi que celui de tennis en zone Lorraine.

La Ligue SAGE compte 15 sportifs de haut-niveau, inscrits sur les listes ministérielles, et répartis comme suit :

- Lorraine : natation (4), tennis de table (1), basket-ball (1)
- Champagne-Ardenne : athlétisme (5), tennis de table (1)
- Alsace : foot (2), natation (1)

Le projet "Sport-toi bien" est évoqué par Lorine Lienard. Il consiste à fournir à des volontaires issus d'établissements médico-sociaux un podomètre sur un an, sous forme de défi, afin de favoriser le mouvement et l'activité.

Formation

Jennifer Meyer communique quelques chiffres sur le nombre de stagiaires inscrits en session AQSA (Attestation de Qualification en Sport Adapté) sur la Zone Alsace : 16 en juin 2018, 12 en décembre 2018 et 1 en juin 2019 (dans l'attente de la date limite d'inscription).

Ouverture

Nos trois salariées insistent sur l'importance de donner la parole aux sportifs, mais également de mener des actions de sensibilisation auprès de différents publics. Lorine Lienard évoque l'organisation il y a quelques mois d'une journée de ce type dans une école de Verdun. Il semble important d'expliquer aux personnes la différence entre le Handisport et le Sport Adapté et d'insister sur cette différence.

Communication

- ⇒ La page facebook de la Ligue SAGE est un bon outil et le meilleur moyen de communication actuel. Les 3 Zones ont chacune leur page Facebook.

Zone Alsace : 806 mentions «j'aime» avant la fusion ;

Zone Champagne-Ardenne : 528 mentions «j'aime» avant la fusion ;

Zone Lorraine : 564 mentions «j'aime» avant la fusion.

Chaque zone s'occupe de la mise en ligne régulière des actualités, événements passés et à venir, résultats, offres de formations, photos...

- ⇒ Actuellement il existe trois sites internet différents, un par Zone avec les mêmes objectifs : mise en ligne régulière des actualités, événements passés et à venir, résultats, offres de formations, photos...

Zone Alsace : <http://www.liguealsacesportadapte.fr>

Zone Champagne-Ardenne : <https://lccasasportadapte.wixsite.com/lccasa>

Zone Lorraine : <https://www.lorrainesportadapte.com>

Une réorganisation des rencontres est prévue en 2019-2020. Explication : la Ligue SAGE est à présent contrainte à des quotas pour l'inscription en Championnat de France (en pétanque, tennis de table et judo) car la DTN (Direction Technique Nationale) ne veut pas la considérer comme étant constituée de 3 zones. L'idée est, par conséquent, d'organiser un Championnat Régional pour ces trois disciplines, qui permettrait aux pratiquants de ne se déplacer qu'une seule fois. Pour cela, il est nécessaire de créer une ETR (Equipe Technique Régionale) solide.

VI. Rapport financier

Rachel Naget, trésorière de la Ligue SAGE, explique qu'il faut « *un an avant de mener à bien la fusion.* » Elle a effectué une demande de création de comptes Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne en ce sens. De plus, le numéro SIRET devrait être connu en octobre-novembre de cette année. L'an prochain devrait également être mis en place un logiciel commun aux trois Zones.

Budget prévisionnel

Il y a une variation au niveau des événements (Sport Adapté Jeune en 2018, Championnat de France de tir à l'arc à Reims en 2019). Pour l'instant, la quote-part n'est pas modifiée et l'augmentation du prix des licences doit absolument correspondre à quelque chose. Pour cela, deux propositions en balance :

- 1) Augmentation de 1 € / licence pour les activités motrices et le domaine "Sport et autisme"
- 2) Augmentation de 3 € / licence pour l'embauche dans ces différents domaines ainsi que le développement de la communication (extérieure et plus agressive).

A 70% des voix, c'est la deuxième solution qui est privilégiée (augmentation de 3 €).

Aucune augmentation n'a été appliquée depuis 2012, alors que la FFSA a un plan de développement. En Ligue SAGE – qui ne se montre pour le moment pas trop gourmande – la quote-part de 5 euros ne bougera pas jusqu'à l'année prochaine. Selon Rachel Naget, « *l'idée serait de se créer une petite trésorerie avec le fond de roulement* » et, ainsi, « *éviter de se retrouver en difficulté.* »

⇒ Pour conclure, l'assemblée approuve le budget de l'exercice 2018 et les projets à venir.

Questions diverses

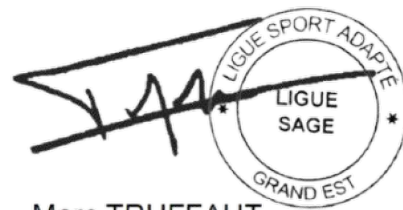
Marc Truffaut apporte quelques éclaircissements sur la signature de conventions avec d'autres fédérations :

- « *On ne signe une convention que si cela apporte quelque chose au pratiquant.* » Par exemple, la FFF (Fédération Française de Football) soutient le Sport Adapté jusque dans les districts, et ce partenariat a un sens. D'où l'opportunité de signer avec la FFF au niveau régional, sans attendre.

- Il ne faut pas oublier qu' « *un partenariat va dans les deux sens et qu'il est possible de faire venir des sportifs valides au Sport Adapté.* » Pour cela, il suffit de prendre une licence “autres pratiquants”.

Pour mettre un terme à la rencontre, Marc Truffaut en profite pour inviter toutes les personnes présentes à se retrouver en Alsace l'an prochain, lors de la prochaine AG...

Approuvé lors de l'AG du 20 juin 2020



Marc TRUFFAUT